

Responsabilité, don et bénévolat au cours de la vie

Responsibility, giving and volunteering across the life cycle

Stéphanie Gaudet et Paul Reed

Numéro 51, printemps 2004

Engagement social et politique dans le parcours de vie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/008870ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/008870ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gaudet, S. & Reed, P. (2004). Responsabilité, don et bénévolat au cours de la vie. *Lien social et Politiques*, (51), 59–67. <https://doi.org/10.7202/008870ar>

Résumé de l'article

Comment l'engagement dans les activités bénévoles se définit-il comme pratique de la responsabilité sociale inscrite dans la logique du don ? Et comment varie-t-il au cours de la vie ? Voilà les questions qui guident l'analyse présentée dans cet article. En utilisant les données d'enquêtes effectuées par Statistique Canada en 1987, 1997 et 2000, les auteurs comparent les taux de participation des Canadiens aux activités bénévoles en fonction des groupes d'âge et des cohortes. À partir des résultats, il est possible de constater une influence entre les pratiques de responsabilité de la sphère privée et les pratiques de responsabilité sociale. Ainsi, les adultes vivant en union et (ou) les adultes ayant des enfants sont plus nombreux à faire du bénévolat. À l'opposé, les gens âgés de plus de 55 ans dont les obligations familiales et professionnelles diminuent avec le temps sont moins nombreux à faire du bénévolat, mais ils sont les plus généreux dans le nombre d'heures qu'ils offrent.

Responsabilité, don et bénévolat au cours de la vie

Stéphanie Gaudet et Paul Reed

Les indicateurs nécessaires à la mesure des activités liées à la sphère du marché sont nombreux : taux d'emploi, valeurs des marchés, heures travaillées, etc. Ils sont essentiels à l'ajustement des politiques, à la régulation socio-économique et à la compréhension de l'organisation sociale. De la même façon, la mesure des échanges de temps, de dons et d'hospitalité est primordiale pour saisir la richesse du tissu social et pour harmoniser les politiques à cette réalité. Plus particulièrement, la mesure de l'engagement social qui prend forme par le don de temps à des étrangers est un baromètre important du lien social et de la société civile, puisqu'elle permet de saisir les échanges interindividuels en dehors des sphères marchandes, étatiques et domestiques.

Le bénévolat est la forme de don la plus surprenante de la société contemporaine, où le temps est une

denrée rare, donc fortement monnayable (Godbout et Caillé, 1992). Les individus qui s'engagent dans des activités bénévoles ne sont toutefois pas des ascètes modernes affranchis des responsabilités du quotidien. Au contraire, les pratiques de responsabilité sociale s'incarnent dans des temps de vie et s'articulent à d'autres engagements liés aux sphères professionnelles et familiales. Dans ce texte, nous étudierons les tendances de la participation à des activités bénévoles formelles en fonction des parcours de vie. Nous utiliserons à cette fin des données de Statistique Canada, tirées de l'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation* (ENDP) des années 1997 et 2000¹ et de l'*Enquête sur les activités bénévoles* de 1987. Nous analyserons les taux de participation à des activités bénévoles formelles et la moyenne des heures consacrées à ces activités pour comprendre les chan-

gements dans leur pratique à différents âges de la vie.

La responsabilité envers l'étranger : donner du temps

La notion d'engagement social et politique renvoie notamment, dans l'histoire des idées, à la philosophie personnaliste des années 1930 et à Mounier, qui appelle l'individu à s'inscrire dans l'histoire pour en changer le cours par l'action (Domenach, 1994). Pour plusieurs, l'engagement social alimente l'espoir de changer la condition individuelle et celle de la collectivité. L'image du militant des années 1960 et 1970 engagé dans un groupe et défendant une idéologie reflète ce courant d'idées et participe à notre représentation univoque de l'engagement social. De récentes études sur l'engagement social et politique montrent toutefois que l'engagement contemporain se diversifie et se désinstitutionnalise. Les individus

seraient moins enclins à épouser une cause et à s'engager dans un groupe, ils préféreraient des engagements spontanés, déterritorialisés (Piolle, 1990-1991) et irréguliers (Ion et Ravon, 1998).

Des enquêtes faites au Québec appuient ce constat sur l'engagement social contemporain d'abord formulé en France. L'une d'elles montre, par exemple, que même les jeunes femmes engagées formellement dans des partis politiques ou des groupes de pression féministes sont critiques à l'égard de leur organisation; elles n'épousent complètement ni la cause ni le groupe, et peuvent appartenir à plusieurs associations à la fois. Le groupe est un soutien pour leurs revendications et leurs valeurs personnelles; elles lui donnent donc un sens très individualisé, et l'appartenance au groupe n'est pas la valeur fondamentale de leur engagement (Quéniart et Jacques, 2001, 2004). D'autres jeunes femmes considèrent qu'elles sont engagées socialement à travers leur vie professionnelle, puisqu'elles donnent à leur travail le sens d'un engagement social et consacrent bénévolement des heures à des gens ou à des activités liés à leur emploi (Gaudet et Charbonneau, 2002). Elles sont ainsi nombreuses, dans les

métiers de soins féminins traditionnels, à offrir des services extérieurs à leur tâche (Cognet, 2002)².

Quelle que soit la motivation derrière ces différentes tendances de l'engagement social, les échanges de soutien, de temps, de cadeaux et d'hospitalité relèvent de la logique du don (Godbout, 1992), qui s'éloigne radicalement de celle de la sphère marchande, où le lien est créé pour permettre l'équivalence dans l'échange. L'échange marchand se distingue par sa symétrie, puisque la réciprocité s'établit entre les individus impliqués dans l'échange et se situe dans l'immédiat. À travers ce lien, l'individu se libère automatiquement de sa relation avec son créancier au moment où il acquitte sa dette. À l'opposé, l'individu impliqué dans la circulation du don s'engage dans une relation de réciprocité à long terme. Par exemple, le grand-parent peut donner du temps, des soins et de l'argent à ses petits-enfants tout en sachant que ces derniers ne lui donneront pas nécessairement quelque chose en retour, mais donneront plutôt à leurs enfants (Buisson et Bloch, 1992).

Dans la logique du don au sein des réseaux primaires et secondaires, les individus donnent certes avec un espoir de réciprocité, mais la réciprocité s'étend dans le temps. Plus la relation est forte, plus cette réciprocité sera temporellement étendue, explique Godbout. En opposition au désir d'équivalence immédiate de la relation marchande, cet aspect du don caractérise le lien social. Il n'est donc pas étonnant que, dans les relations conflictuelles, l'on veuille s'affranchir d'une dette symbolique. Comme le montrent diverses études, la circulation du don de temps, des cadeaux et de l'hospitalité se fait

généralement à travers le réseau primaire (la famille et les amis proches) et le réseau secondaire (les voisins, les collègues, les connaissances) (Godbout et Charbonneau, 1996); les dons y circulent en fonction des liens, de leur histoire, des âges de la vie. Dans la famille, la circulation du don s'organise aussi en fonction des rôles socio-sexués (Saillant et Dandurand, 2002) et des obligations et responsabilités de chacun (Finch et Mason, 1993), et elle se transforme au long des parcours de vie. La jeunesse est une période où l'individu a un rôle de receveur, qui évoluera avec le temps vers le rôle de donneur (Godbout et Charbonneau, 1996). Bien que les échanges au sein de la famille respectent des règles de réciprocité intergénérationnelle, le don des parents aux enfants, même adultes, est toujours supérieur à ce qu'ils reçoivent (Cheal, 1988), comme le montrent des études sur les relations entre les générations en France (Attias-Donfut, 1991) et au Royaume-Uni (Finch et Mason, 1993; Pilcher, 1995).

Mais que connaissons-nous du don entre étrangers? Le don à des inconnus — bénévolat, engagement social et politique, dons d'argent, dons d'organes — est un phénomène social d'autant plus intéressant qu'il revêt un caractère extrême. Ces formes de don, souvent anciennes, inscrites dans des traditions liées aux grandes religions, sont probablement ce qui se rapproche le plus du don pur. L'échange peut y prendre un sens spirituel, dans la mesure où les individus lui donnent une valeur transcendant leur réalité actuelle. Il n'est pas étonnant, dans ce sens, que l'appartenance à un groupe religieux soit un des facteurs qui influencent le plus la participation à des activités bénévoles au Canada et aux États-

Unis (Uslaner, 2002). Or, le don sécularisé entre étrangers caractériserait la société moderne, selon Godbout (2000). Le don entre étrangers a la particularité de s'expliquer par un sentiment de réciprocité généralisée : pour les individus qui entrent dans cet échange, la réciprocité dépasse le lien entre le donataire et le donateur. La crise du verglas au Québec, en 1998, en est un bon exemple : des gens ont offert de l'aide, du soutien, des dons et de l'hospitalité à des inconnus sans rien espérer d'eux en retour, parce qu'ils s'attendent à ce type de soutien de la part de la société en temps de crise (Charbonneau et Gaudet, 1998).

La participation bénévole fait partie de ce mouvement de réciprocité généralisée, car les individus qui donnent du temps disent rendre à la société en général ce qu'eux-mêmes ont reçu; ils donnent sans vouloir recevoir en retour, même s'ils assurent recevoir plus qu'ils ne donnent (Godbout et Caillé, 1992). En général, les individus qui s'impliquent activement dans les activités bénévoles ont des valeurs différentes de ceux qui ne font pas de bénévolat : 1) ils ont un sentiment plus fort d'appartenance à leur communauté; 2) ils se sentent plus concernés par les conditions de vie de leur ville; 3) ils se soucient davantage des autres et 4) ils sont moins ethnocentriques (Reed et Selbee, 2003).

À cet égard, le don s'inscrit dans les pratiques sociales découlant de la responsabilité éthique (Gaudet, 2002) et de ses trois modalités : le rapport à soi (répondre *de* soi), le rapport aux autres, au sein du réseau de proximité (répondre *à* l'autre), et le rapport à l'institution (répondre *devant* la société). Le don qui circule de manière libre à travers les liens et

le temps s'inscrit dans un mouvement de réponses soustrait aux obligations (même si des obligations sont créées), qui assure le lien social. Le don de temps, de cadeaux ou d'hospitalité s'inscrit dans l'éthique de la responsabilité, parce qu'il engage le donateur à poser un acte en fonction de ses valeurs pour transmettre les normes du lien social ici et maintenant, mais pour les générations futures. L'individu qui donne s'engage ainsi à travers le temps dans une logique de réciprocité généralisée. Le bénévolat, comme don de temps aux étrangers, se rattache à deux modalités de la responsabilité : l'individu répond *de* lui — de son ethos, de son identité — *devant* l'autrui généralisé, voire l'institution (Gaudet, 2001). Le don de temps au sein des institutions bénévoles représente une image forte de responsabilité sociale, puisqu'il ne circule pas en fonction du lien de proximité, mais en fonction du lien social avec l'étranger.

La circulation de l'aide bénévole formelle et informelle

Une activité bénévole peut être considérée comme un don de temps, fait soit par l'entremise d'une institution formelle soit de manière informelle (aide directe). Les Canadiens consacrent de nombreuses heures aux membres de leur famille ou à des gens de leur entourage pour les aider de manière informelle. En 2000, 77% des Canadiens ont aidé quelqu'un directement (73% en 1997). Les formes d'aide directe les plus courantes sont les courses (57%), le transport (57%), l'entretien ménager (51%) et la garde des enfants (51%) (Statistique Canada, 2001).

L'aide directe diffère du bénévolat formel, qui s'inscrit dans une histoire institutionnelle et culturelle. L'activité

bénévole s'inspire la plupart du temps de valeurs partagées par un groupe, laïque ou religieux, et l'organisation du temps et des ressources peut y ressembler à celle du travail salarié. Jusqu'à la Révolution tranquille, au Québec, les organisations bénévoles se sont développées autour d'institutions à caractère social dominées par les communautés religieuses (hôpitaux, services d'aide sociale, écoles, etc.). Après la laïcisation des hôpitaux et surtout l'avènement des centres locaux de services communautaires (CLSC), plusieurs bénévoles sont devenus des salariés. Une certaine culture du bénévolat s'est ainsi estompée graduellement avec la laïcisation des services sociaux, la mise en concurrence de leurs salariés avec les bénévoles et le déclin de la pratique religieuse au Québec (Charles, 1990). Il n'est donc pas étonnant que le Québec soit la province canadienne qui présente le plus faible taux de participation à des activités formelles de bénévolat en 2000, soit 19,1%, comparativement à 39,2% pour les provinces des Prairies, 31,8% pour les Maritimes, 25,5% pour l'Ontario et 26% pour la Colombie-Britannique. Les Québécois optent plutôt pour l'aide informelle quand il s'agit de donner du temps (59,3%); pour les autres provinces canadiennes, la moyenne est de 52,7% (Reed et Selbee, 2000).

Les données de l'ENDP montrent toutefois que la participation à des activités bénévoles formelles décline dans tous les groupes d'âge et dans toutes les provinces. En 2000 au Canada, le taux de cette participation se situait à 26,7% (comme en 1987), soit une baisse de 4,7% par rapport à 1997. Ce recul peut s'expliquer de plusieurs façons. D'abord, la forte participation de 1997 peut être liée aux changements qui ont eu cours

sur le marché de l'emploi canadien au cours des années 1990. Même si la récession a connu son apogée en 1993, où le taux de chômage dépassait 11 %, celui-ci était toujours supérieur à 9 % en 1996 (Heisz, Jackson et Picot, 2002). Entre autres effets, ce contexte socioéconomique a retardé l'entrée sur le marché du travail des candidats les moins expérimentés : les jeunes. Le taux de chômage des 15-24 ans s'est situé au-dessus de 25 % durant la récession, entre 1991 et 1993, les incitant à rester sur les bancs d'école ou à acquérir de l'expérience dans les activités bénévoles. On constate en effet que leur participation à ces activités a été plus forte en 1997 (33 %) qu'en 2000 (29 %), où le marché de l'emploi leur était plus favorable.

La participation aux activités bénévoles varie également en fonction du genre. En 1997 et en 2000, elle a été plus élevée chez les femmes (33 % et 28 %) que chez les hommes (29 % et 25 %). Cependant, en moyenne, les hommes ont donné plus d'heures (170 en 2000) que les femmes (155).

Le processus de socialisation

Le processus de socialisation, défini comme la construction de la

réalité sociale à travers les interactions, est fortement influencé par les temps de la vie. Durant les temps de la petite enfance, de l'école, de l'adolescence, des débuts de l'âge adulte, du travail, de la retraite, etc., l'individu intériorise des normes sociales, et les institutions et les obligations de la sphère privée l'obligent à se positionner dans son identité, dans son réseau de proximité et dans la société en général. L'engagement social sous forme de bénévolat se transmet et s'apprend au sein des modèles familiaux et sociaux et change en fonction des phases de la vie.

Les expériences de la jeunesse sont un des facteurs qui influencent le plus l'implication sociale à l'âge adulte. Les Canadiens qui, pendant leur jeunesse, ont fait partie de groupes associatifs tels que les guides et les scouts sont plus susceptibles de s'impliquer socialement à l'âge adulte (Jones, 2000). Les individus ayant fait du bénévolat en 2000 avaient participé au cours de leur vie à des conseils étudiants dans 42 % des cas. Les parents influencent aussi fortement la socialisation à l'engagement politique et social des jeunes. La participation à des activités bénévoles repose souvent sur l'exemple donné par eux : 39 % des individus ayant fait du bénévolat en 2000 avaient un parent impliqué dans des activités bénévoles. L'activité bénévole des parents a donc un double impact, puisqu'elle contribue au bien commun et influence la participation civique future des enfants. L'exemple d'engagement social qu'ils donnent semble avoir un effet de « spirale » sur les générations subséquentes. Selon Kristine Goos (1998), la forte participation sociale des générations qui ont connu la Crise et la Deuxième Guerre mondiale a eu un impact positif sur la participation sociale des plus

jeunes, même si celle-ci diminue sensiblement avec le temps. Une baisse de cette participation au sein d'une génération aurait toutefois un impact très négatif sur les générations suivantes, puisqu'elle aurait un effet de spirale descendante. La baisse, à travers le processus de socialisation intergénérationnelle, ne serait donc pas progressive, mais exponentielle.

Donner du temps au cours de la vie

Bien que les parcours de vie soient de plus en plus diversifiés, la participation à des activités bénévoles semble suivre une tendance à travers les âges de la vie : elle augmente jusqu'au milieu de la quarantaine pour ensuite diminuer (tableau 1). Cette tendance est notamment liée aux différents moments de la trajectoire familiale : la vie en solo et en couple, la vie de famille avec de jeunes enfants, la vie de famille avec les adolescents, le départ des enfants, la retraite, etc. En 1987, 1997 et 2000, le facteur qui influence le plus la participation à des activités bénévoles est le fait d'avoir des enfants âgés de 6 ans ou plus (Selbee et Reed, 2000). Le temps des études et de l'entrée sur le marché de l'emploi (notamment quand le marché de l'emploi est plus difficile pour les jeunes) correspond à une augmentation de la participation bénévole. Les premières années de la parentalité sont marquées par une diminution, puis, quand les enfants grandissent, plus particulièrement lorsqu'ils ont dépassé 6 ans, les taux de participation des adultes aux activités bénévoles augmentent jusqu'à l'âge de 54 ans, pour ensuite diminuer graduellement.

Le groupe des jeunes

L'importante augmentation du taux de participation à des activités

bénévoles observée chez les 15 à 24 ans entre 1987 et 2000 contredit l'image d'une jeunesse individualiste et désengagée. Elle s'explique en partie, il est vrai, par le fait que l'activité bénévole est devenue une condition d'obtention de certains diplômes : parmi les gens qui se sont dits obligés de faire du bénévolat, 35 % étaient âgés de 5 à 19 ans et 32 % n'avaient pas de diplôme d'études secondaires (Statistique Canada, 2002). Si les jeunes n'offrent pas toujours des heures bénévoles de manière libre et gratuite, on peut se demander si l'expérience du bénévolat au cours de cette période de leur socialisation aura un effet positif sur le reste de leur vie. On remarque également (figure 1) que le groupe des jeunes est celui qui consacre en moyenne le moins d'heures aux activités bénévoles formelles (130 en 2000). Une des raisons qui poussent les jeunes à faire du bénévolat, même s'ils en font moins que les autres groupes d'âge, est le désir d'acquérir de l'expérience sur le marché de l'emploi. Parmi les Canadiens ayant fait du bénévolat en 2000, 55 % des jeunes ont dit faire du bénévolat pour améliorer leurs chances d'obtenir un emploi, comparativement à 16 % du reste des bénévoles (Statistique Canada, 2001).

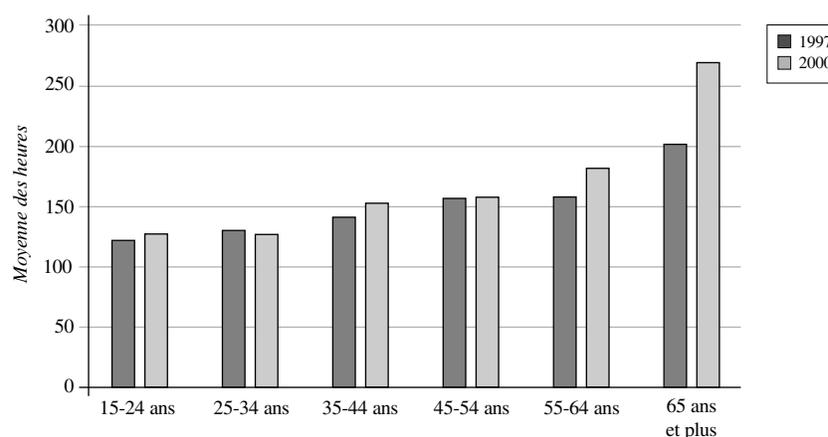
Le temps de la famille : le groupe des 25 à 55 ans

L'âge auquel on forme une famille varie davantage aujourd'hui : on reporte la naissance du premier enfant, les modèles familiaux se sont diversifiés. Toutefois, la majorité des Canadiens qui cohabitent avec leur enfant ont entre 25 et 55 ans. Selon l'*Enquête sociale générale*, en 2001, le groupe d'âge des 25-34 ans comptait 20,2 % de parents, celui des 35-44 ans 72,7 % et celui des 45-55 ans 57,9 %; les parents étaient les moins

Tableau 1. Taux de participation à des activités formelles de bénévolat

	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 +
1987	17,8	27,4	35,9	30,8	27,3	22,3
1997	32,9	28,4	36,5	35,4	29,7	22,7
2000	29,0	23,6	29,8	30,1	27,8	18,4

Source : Selbee et Reed, 2000; Reed (à paraître).



Source : Statistique Canada, 2001 : 39.

Figure 1.
Moyenne des heures offertes par bénévole

nombreux chez les 15 à 24 ans (2,4 %) et chez les 55 ans et plus (11 %) ³.

La parentalité semble influencer fortement les taux de participation à des activités bénévoles. En effet, le fait d'avoir un enfant de moins de 6 ans est relié à une plus faible participation. Les soins que demandent les enfants en bas âge et la difficulté de concilier le travail et la vie personnelle expliquent fort probablement cette situation. Néanmoins, les parents d'enfants de 6 ans et plus prennent davantage part à des activités bénévoles formelles (comités d'école, loisirs, etc.) liées aux enfants. Les données de l'ENDP montrent qu'en 1997 on trouve les

taux de participation les plus élevés chez les 35-44 ans et les 45-54 ans vivant avec un enfant de plus de 6 ans. Les individus les moins susceptibles de participer à des activités bénévoles formelles sont les parents d'enfants âgés de 5 ans et moins appartenant aux groupes d'âge de 25 à 34 ans et de 15 à 24 ans.

La présence chez les 35-44 ans et les 45-54 ans de parents ayant des enfants âgés de plus de 6 ans pourrait avoir un effet positif sur la participation de ces groupes à des activités bénévoles formelles. Parmi les cohortes de 1987, 1997 et 2000, les taux de participation sont toujours plus importants à ces âges. La charge

de travail des parents ne semble pas faire diminuer leur taux lorsque leurs enfants ont plus de 6 ans, même si le rapport de Duxburry et Higgins (2003) montre que la difficile conciliation entre le travail et la famille amène les

parents à soustraire des heures aux activités bénévoles : 43 % considèrent que le travail a une incidence négative sur les heures consacrées au bénévolat. Des parents plus disponibles seraient-ils plus nombreux à donner du temps ou donneraient-ils plus d'heures? *L'Enquête sur le don, le bénévolat et la participation* de 2000 révèle que les 25-34 ans, non seulement avaient un taux de participation plus faible, mais offraient moins d'heures (131 en moyenne) que les 35-44 ans (153) et les 45-54 ans (158).

Vers le temps de la retraite : le groupe des 55 ans et plus

Puisque l'âge moyen de la retraite au Canada était de 61,2 ans en 2003, plusieurs individus parmi les 55 ans

et plus se préparent à se retirer du marché de l'emploi ou l'ont déjà fait. Les individus de ce groupe sont également moins susceptibles de vivre avec leurs enfants, mais ils continuent souvent à offrir de l'aide à ces derniers, à leurs parents âgés et à leurs petits-enfants. Leurs taux de participation sont les plus faibles en 1987, 1997 et 2000. En 2000, 27,8 % des 55 à 64 ans et 18,4 % des 65 ans et plus participaient à des activités bénévoles. La forte baisse du taux de participation des femmes de 55 à 64 ans entre 1997 et 2000 attire l'attention : – 11 %, comparativement à – 0,5 % pour les hommes. Elle pourrait s'expliquer par l'augmentation récente de la participation des femmes de 55 ans et plus au marché de l'emploi :

Tableau 2. Taux de participation selon l'âge et le statut matrimonial des parents et la présence des enfants, 1997

		Célibataire	En couple	Veuf(ve), divorcé(e)
15-24 ans	— Pas d'enfant	35	23	—
	— Enf. de 5 ans et moins	13	14	—
	— Enfant de 6 ans et plus	—	—	—
25-34 ans	— Pas d'enfant	27	29	34
	— Enf. de 5 ans et moins	21	23	—
	— Enfant de 6 ans et plus	28	38	30
35-44 ans	— Pas d'enfant	25	26	33
	— Enf. de 5 ans et moins	—	26	—
	— Enfant de 6 ans et plus	22	45	34
45-54 ans	— Pas d'enfant	26	28	30
	— Enf. de 5 ans et moins	—	—	—
	— Enfant de 6 ans et plus	—	43	30
55-64 ans	— Pas d'enfant	31	31	26
	— Enf. de 5 ans et moins	—	—	—
	— Enfant de 6 ans et plus	—	30	16

Source : Selbee et Reed, 2000 : 12. Note : les pourcentages basés sur un échantillon inférieur à 50 ont été éliminés.

leur taux d'emploi est passé de 16,6% en 1998 à 35,6% en 2003⁴. Cependant, l'augmentation du taux d'emploi chez les hommes (30,5% en 1998, 35,6% en 2003) ne semble pas influencer leur participation à des activités bénévoles. Une analyse plus poussée de l'emploi du temps des femmes pourrait permettre de mieux comprendre la baisse de leur participation.

Même si leurs taux de participation sont plus bas, il faut noter que ce sont ces groupes d'âge qui consacrent le plus d'heures aux activités bénévoles. La quantité d'heures offerte par les 18,4% de Canadiens âgés de 65 ans et plus (en moyenne, 269 heures en 2000 comparative-ment à 202 en 1997) confirme les analyses de Reed et Selbee (2001) sur l'engagement civique au Canada, dont un petit groupe formerait le cœur: 8% des adultes fournissent la moitié de la participation bénévole et charitable observée au pays. Une minorité de Canadiens donne l'ensemble des heures consacrées à des activités bénévoles; 28% des individus donnent 83% de toutes les heures de bénévolat. La contribution des 65 et plus s'explique peut-être par le fait qu'ils faisaient déjà du bénévolat durant leur vie active et y investissent plus d'heures après 65

ans, en raison de la plus grande liberté que leur apporte la retraite.

L'activité bénévole : effets d'âge et de cohorte

Les données transversales que nous avons présentées jusqu'à présent ne nous permettent pas de dire si la participation bénévole varie en fonction des âges ou en fonction des cohortes. On pourrait penser que les cohortes plus âgées, traditionnellement plus religieuses, seraient plus portées que les plus jeunes à participer à des activités bénévoles formelles. Tel ne semble pas être le cas. La variation du taux de participation, qui augmente entre 25 et 44 ans et diminue par la suite, se dessine de la même façon à travers les cohortes (tableau 3). Aucune cohorte ne se démarque par une plus grande participation à travers le temps. La participation au sein de chacune des cohortes de 1987, 1997 et 2000 varie en fonction des âges. Chez les cohortes âgées de 15 à 24 ans et de 25 à 34 ans en 1987, la participation augmente en 1997 et demeure la plus forte autour de l'âge de 40 ans. On note toutefois une baisse du taux de participation du groupe 1 en 2000 (27,1%). La baisse survient plus tôt que chez le groupe 2, qui conserve entre 35 et 44 ans une moyenne de

participation assez élevée. Cette différence peut s'expliquer notamment par la présence d'enfants de moins de 6 ans en 2000 pour cette cohorte. Pour les autres cohortes, les groupes 3, 4, 5 et 6, les taux de participation diminuent en fonction de l'âge.

Ces données portent à croire que l'effet d'âge est plus important que l'effet de cohorte, mais l'effet de génération demeure toujours un phénomène à comprendre. Les données futures nous permettront de comparer les cohortes sur une plus longue période et d'approfondir cette analyse dans une perspective intergénérationnelle. Il sera particulièrement intéressant de comparer des générations différentes d'hommes et de femmes de 55 et plus, puisque ce sont les personnes qui offrent le plus grand nombre d'heures bénévoles: la participation des femmes au marché du travail et la possibilité que les gens travaillent plus longtemps auront-elles des impacts négatifs sur les taux de participation aux activités bénévoles?

L'effet de l'âge et surtout l'influence des événements de la trajectoire familiale qui y sont associés éclairent l'interrelation entre les pratiques de responsabilité envers le réseau de proximité et les pratiques de

Tableau 3. Évolution de la participation avec l'âge, selon les groupes

	Âge en 1987	%	Âge en 1997	%	Âge en 2000	%
Groupe 1	15-24	17,8	25-34	28,4	28-37	27,1
Groupe 2	25-34	27,4	35-44	36,5	38-47	29,1
Groupe 3	35-44	35,9	45-54	35,4	48-57	29,3
Groupe 4	45-54	30,8	55-64	29,7	58-67	26,9
Groupe 5	55-64	27,3	65-74	25,6	68-77	20,6
Groupe 6	65 et plus	22,3	75 et plus	18,2	78 et plus	10,6

Source : Selbee et Reed, 2000; Reed (à paraître).

responsabilité sociale, plus spécifiquement le don entre étrangers. Les engagements de la vie privée, notamment l'engagement parental, semblent déterminants pour l'engagement envers les institutions. Les deux ne sont jamais complètement dissociés. Il serait intéressant d'explorer le sens que prend la participation à des activités bénévoles formelles pour savoir comment elle s'inscrit dans la temporalité : s'agit-il d'une pratique de responsabilité à l'égard des générations futures ?

Conclusion

La participation à des activités bénévoles est une forme du don entre étrangers qui nous permet de mieux analyser la richesse du tissu social. Le don de temps exprime souvent la reconnaissance d'avoir beaucoup reçu de la société, l'appartenance à une collectivité et le désir de rendre. La mesure de la participation civique et du bénévolat est ainsi essentielle à la compréhension de la société et de ses modes de régulation. Les données que nous avons analysées montrent que l'exercice de la responsabilité sociale par le bénévolat est fortement influencé par la présence des enfants et évolue en fonction des trajectoires familiales. Les pratiques de responsabilité sociale sont ainsi liées à l'expé-

rience de la responsabilité envers le réseau primaire. Ce phénomène revêt une importance primordiale, puisque l'engagement des parents dans des pratiques de responsabilité est l'un des facteurs qui influencent le plus le développement, chez l'enfant, de pratiques de responsabilité envers les membres de son réseau de proximité, mais aussi envers l'étranger, voire la société. Le temps que consacrent les parents au bénévolat et à la socialisation des enfants à l'engagement social devient ainsi un enjeu dont les communautés et les politiques devraient tenir compte.

Stéphanie Gaudet
Université d'Ottawa

Paul Reed
Statistique Canada

Notes

- ¹ Bien que les questions de l'enquête de 1987 diffèrent de celles de 1997 et 2000, il est tout de même possible de comparer les taux de participation à des activités bénévoles en fonction des âges. L'ENDP est un supplément de l'*Enquête sur la population active*.
- ² Ces tendances à l'engagement spontané et désinstitutionnalisé semblent cependant s'éloigner du phénomène de l'engagement social aux États-Unis, où les individus sont impliqués dans des groupes formels pour une longue période de temps, où ils défendent des valeurs et des idéaux partagés par les membres (Bellah et al., 1985c1996). L'appartenance au groupe représente un sens en soi de l'engagement. Il est fort probable que ces tendances de l'engagement social diffèrent en fonction de la pratique religieuse des membres d'une communauté. Au Québec et en France, les institutions se sont sécularisées et la pratique religieuse de tradition catholique est en baisse, mais la population états-unienne demeure très pratiquante

et l'éthique protestante appelle à l'engagement dans la communauté.

- ³ Données tirées du document *Enquête rétrospective sur la famille*, Statistique Canada, juillet 2002, 89-575-XIF
- ⁴ *Enquête sur la population active*, tableau Cansim, séries V2461482 et V2461692.

Bibliographie

- ATTIAS-DONFUT, C. 1991. « Générations et âges de la vie ». PUF.
- BELLAH, R. N., R. MADSEN et W. M. SULLIVAN. 1985c1996. *Habits of the Heart*. University of California Press, 355 p.
- BUISSON, M., et F. BLOCH. 1992. « Prendre soin de ses petits-enfants, c'est donner, recevoir et rendre », *Liens social et Politiques*, 28/68 : 15-27.
- CHARBONNEAU, J., et S. GAUDET. 1998. *Les impacts sociaux et psychosociaux de la tempête du verglas : une réflexion issue des enquêtes auprès des sinistrés*. Rapport présenté à la Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête du verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998. Montréal, INRS, 242 p.
- CHARLES, A. 1990. *Travail d'ombre et de lumière. Le bénévolat féminin à l'hôpital Sainte-Justine 1907-1960*. Institut québécois de la recherche sur la culture, 191 p.
- CHEAL, D. J. 1988. « Relationships in time : Ritual, social structure, and the life course », dans N. K. DENZIN, dir. *Studies in Symbolic Interaction*. Greenwich et Londres, Jai Press Inc. : 83-109.
- COGNET, M. 2002. « Les femmes, les services et le don », *Cahiers de recherche sociologique*, 37 : 51-77.
- DOMENACH, J.-M. 1994. *La responsabilité. Essai sur le fondement du civisme*. Paris, Hatier, 80 p.
- FINCH, J., et J. MASON. 1993. *Negotiating Family Responsibilities*. 228 p.

- GAUDET, S. 2001. «La responsabilité dans les débuts de l'âge adulte», *Lien social et politiques-RIAC*, 46/86: 71-83.
- GAUDET, S. 2002. *Responsabilité et socialisation au cours du passage à l'âge adulte. Le cas de jeunes adultes de la région montréalaise*. Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société.
- GAUDET, S., et J. CHARBONNEAU. 2002. «Responsabilité sociale et politique chez les jeunes femmes», *Cahiers de recherche sociologique*, 37.
- GODBOUT, J. 2000. *Le don, la dette et l'identité*. Paris, La Découverte, 190 p.
- GODBOUT, J., et A. CAILLÉ. 1992. *L'esprit du don*. Montréal et Paris, Boréal et La Découverte.
- GODBOUT, J., J. CHARBONNEAU et V. LEMIEUX. 1996. *La circulation du don dans la parenté*. Montréal, INRS-Urbanisation, coll. Rapports de recherche, 17, 225 p.
- GOSS, K. 1998. «Volunteering and the long civic generation», *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 28: 378-415.
- ION, J., et B. RAVON. 1998. «Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel», *Lien social et politiques*, 39: 59-72.
- JONES, F. 2000. «Community involvement: The influence of early experience», *Canadian Social Trends*, 11 (été): 15-19.
- PILCHER, J. 1995. *Age and Generation in Modern Britain*. Oxford, Oxford University Press, 166 p.
- PIOLLE, X. 1990-1991. «Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité?», *L'espace géographique*, 4: 349-358.
- QUÉNIART, A., et J. JACQUES. 2001. «L'engagement politique des jeunes femmes au Québec: de la responsabilité au pouvoir d'agir pour un changement de société», *Lien social et Politiques*, 46/86.
- QUÉNIART, A., et J. JACQUES. 2004. *Apolitiques, les jeunes femmes?* Montréal, Les Éditions du remue-ménage.
- REED, P. B. À paraître. *Attrition and Replacement Trends among Volunteers: A Cohort Analysis for Canada 1987-2000*. Statistique Canada, rapport de recherche.
- REED, P. B., et K. SELBEE. 2001. «Canada's civic core: On the disproportionality of charitable giving, volunteering and civic participation», *Isuma*, 2: 28-33.
- REED, P. B., et K. L. SELBEE. 2003. «Do people who volunteer have a distinctive ethos?», dans P. DEKKER et L. HALMAN, dir. *The Values of Volunteering. Cross-Cultural Perspectives*. New York, Kluwer Academic/Plenum Publisher: 91-109.
- SAILLANT, F., et R. B.-DANDURAND. 2002. «Don, réciprocité et engagement dans les soins aux proches», *Cahiers de recherche sociologique*, 37: 18-48.
- SELBEE, K., et P. B. REED. 2000. *Patterns of Volunteering Over the Life Cycle*. Statistique Canada, 33 p.
- STATISTIQUE CANADA. 1998. *Canadiens dévoués, Canadiens engagés. Points saillants de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation*. Ottawa, 89 p.
- STATISTIQUE CANADA. 2001. *Canadiens dévoués, Canadiens engagés. Points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*. Ottawa, 89 p.
- USLANER, E. M. 2002. «Religion and civic engagement in Canada and the United States», *Journal for the Scientific Study of Religion*, 41, 2: 239-254.